



NON à la dissolution des IUFM ! OUI à la reconnaissance de leur savoir-faire dans la formation des enseignants !

Le président de la République a annoncé que le recrutement des enseignants s'effectuera au niveau master. Il ressort de sa déclaration, dans laquelle le terme IUFM n'a pas été prononcé, que toutes les universités pourront y préparer.

La fédération UNSA Éducation et ses syndicats nationaux impliqués dans la formation des maîtres (SE-UNSA, SUP'RECHERCHE, A&I, SNPTES, SIEN) condamnent cette remise en cause des IUFM. Elle intervient au moment même où le processus d'intégration des IUFM se généralise et où il était possible d'envisager une certification incluant un master véritablement professionnel fondé sur un référentiel de compétences prenant en compte toutes les dimensions du métier d'enseignant.

Cette annonce précipitée, non concertée, relève de choix idéologiques contestables dont la responsabilité doit être partagée par ceux qui, par leurs attaques incessantes, s'en sont pris aux IUFM parce qu'ils refusaient la notion même de formation professionnelle. Elle est de nature à remettre en cause la démocratisation des recrutements d'enseignants. Elle vise d'abord et avant tout à faire des économies par la récupération de moyens budgétaires correspondant aux enseignants stagiaires.

La fédération UNSA Éducation et ses syndicats, soucieux avant tout d'efficacité dans la défense de la qualité de la formation et de la situation des formés comme des personnels, continueront à agir pour :

- une formation professionnelle de qualité, préparant à un concours réellement professionnalisé et permettant de faire en sorte que le recrutement au niveau master soit un plus et non une régression en termes de contenu qui mettrait en situation plus difficile qu'aujourd'hui les futurs enseignants ;
- une formation réellement intégrée, combinant théorie et pratique, et associant pour cela formateurs permanents et formateurs de terrain ;
- l'accès des enseignants en fonction à la certification master par une politique volontariste de prise en compte des acquis de l'expérience (VAE) et en s'appuyant sur le droit individuel à la formation (DIF) ;
- le développement du vivier de recrutement en donnant aux universités les moyens d'accueil ;
- un accès démocratisé du recrutement d'enseignants sous des formes à négocier, avec la prise en compte des années d'études dans l'ancienneté acquise (reclassement à la titularisation) pour compenser le recul de l'âge de recrutement ;
- la légitime prise en compte de la situation des personnels des IUFM dans leur diversité (enseignants-chercheurs et autres enseignants, formateurs de terrain, personnels BIATOSS) dont l'expertise en matière de contenu et d'ingénierie de formation doit être préservée ;
- une formation intégrant la dimension « aménagement du territoire » et prise en compte des réalités du terrain ;

Sur ce dernier point, la fédération UNSA Éducation et ses syndicats réaffirment leur attachement au maillage territorial qui repose sur les antennes départementales. Dans le contexte actuel, ces lieux doivent être préservés, y compris dans l'optique de la liaison IUFM/formations de terrain. La fédération UNSA Éducation souhaite que s'ouvrent des discussions incluant l'ensemble des partenaires impliqués.

La nouvelle organisation de la formation des maîtres ne pourra remplir ses objectifs (des enseignants mieux formés, mieux préparés à l'exercice de leur métier) que si le ministère de l'Éducation nationale et les universités développent des logiques de coopération pour valoriser et prendre en compte le capital de compétences, de connaissances et de savoir-faire que représente le réseau des IUFM.